



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 28 mars 2017 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absente, madame la conseillère Josée Lacasse.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Turgeon, directeur général adjoint et M^e Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Luc Bard, Luc Beaudoin, Martin Beaulieu, Jean Boileau, Éric Boily, Jean-Christophe Gandubert, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Marco Lalonde, Chantal Marcotte et Marc Phaneuf.

CP20170328-P1

POLITIQUE D'ACCUEIL ET PROGRAMME DE SOUTIEN AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS

9 h 30 – Monsieur Éric Boily, accompagné de messieurs André Turgeon et Yess Gacem, présente dans un premier temps, les principes directeurs et les objectifs de la politique d'accueil aux grands événements.

Dans un deuxième temps, sont abordés les divers aspects du Programme de soutien aux grands événements.

Ainsi, les responsabilités du Bureau des événements et du Comité des fêtes et festival, les critères d'admissibilité et d'appréciation des projets, les exigences d'organisation, le soutien municipal financier et en services, les modalités de versement, les délais d'application, de même que les prochaines étapes sont plus amplement soumis.

Madame la conseillère Denise Laferrière prend son siège.

Le Comité des fêtes et festivals, lors de la rencontre du 10 mars 2017, recommande unanimement l'adoption de la Politique d'accueil et du Programme de soutien aux grands événements.

RECOMMANDATION :

CP-ACL-2017-18

Adopter la Politique d'accueil aux grands événements ainsi que le Programme de soutien aux grands événements qui sont des outils essentiels à la mise en œuvre de la stratégie événementielle adoptée par la résolution du conseil numéro CM-2017-154 du 14 février 2017.

Mandat est donné à l'administration pour examiner une possible compensation pour des grands événements pouvant dégager des gaz à effet de serre et d'en faire rapport au conseil municipal dans deux ans, soit en 2019.

Demande est également faite pour examiner la liste des objectifs de la Politique d'accueil aux grands événements d'ici à l'adoption de celle-ci par le conseil municipal afin d'y inclure des indicateurs de rendement.

Mandat est donné pour qu'une modification à la charte de la Ville soit effectuée afin que la Ville puisse subventionner des organismes privés qui seraient les promoteurs de grands événements et qui auraient des retombées économiques importantes et positives pour la Ville.

La période de commentaires se poursuit.

Aucune décision n'est prise sur la recommandation **CP-ACL-2017-018**.

Le comité plénier est suspendu à 11 h 05.

Reprise du comité plénier à 11 h 20.

Monsieur le conseiller Marc Carrière a quitté son siège.

CP20170328-P2

TOURISME OUTAOUAIS – BILAN DES ACTIVITÉS 2016

11 h 20 – Madame Manuela Teixeira, accompagnée de mesdames France Bélisle et Caroline Malo de Tourisme Outaouais et de monsieur Jean Boileau, présente le bilan annuel des activités 2016 de Tourisme Outaouais.

Monsieur le conseiller Jean Lessard prend son siège.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Le comité plénier est suspendu à 12 h 30.

Reprise du comité plénier à 13 h 30.

Madame la conseillère Mireille Apollon a quitté son siège.

CP20170328-P3

RÉVISION DU NIVEAU DE SERVICES POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

13 h 30 – Monsieur Yess Gacem, accompagné de messieurs André Turgeon et Jean-Christophe Gandubert, fait dans un premier temps, un rappel du plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires adopté en 2012 et des niveaux de services pour les propriétaires de chiens.

Niveau 1 – Réglementation :

La présence de chiens en laisse est permise sur la voie publique et certains terrains publics. Elle est interdite dans les parcs. La réglementation (183-2005) relève du Service de police de la Ville de Gatineau.

Niveau 2 – Sites pour chiens en laisse :

La présence de chiens en laisse est permise dans des parcs ou des parties de parcs désignés. Habituellement, il s'agit d'espaces non aménagés.

Niveau 3 – Sites pour chiens sans laisse :

La présence de chiens sans laisse est permise sur des terrains municipaux désignés. Ils ne sont pas aménagés et n'ont pas de vocation particulière.

Niveau 4 – Sites d'aire d'exercices canins :

Site aménagé par la Ville, ayant pour vocation l'exercice canin, permettant la présence de chiens sans laisse, sous gestion déléguée.

Dans un deuxième temps, un portrait de ces niveaux de services par secteur est fait.

Un tableau comparatif des Villes de Québec et d'Ottawa est déposé.

Diverses options quant à des modifications des niveaux de services 2, 3 et 4 sont présentées.

Enfin, sont soumises les conditions préalables à l'implantation des sites d'aires d'exercices canins et les coûts estimés pour l'aménagement de tels sites (option 1 : 150 000 \$, option 2 : 35 000 \$, et ce, par aire d'exercices).

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Sommaire des correctifs suggérés

Niveau 1 : modifier la signalisation à la suite des changements apportés, campagne de sensibilisation pour inciter les citoyens à respecter la réglementation;

Niveau 2 : ajouter cinq sites désignés pour les chiens en laisse (parcs du Renard, Domaine Fairview, des Draveurs, Gilbert-Garneau et Corridor des Grands-Ravins);

Niveau 3 : éliminer deux sites qui étaient désignés pour les chiens sans laisse (parcs Riverain et Lanthier);

Niveau 4 : développer deux aires d'exercices canins, à Hull et à Gatineau, selon l'option 2 pour compléter le niveau de services.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Maxime Tremblay quitte son siège.

RECOMMANDATIONS :

En ajout

Proposé par madame la conseillère Louise Boudrias

Appuyé par monsieur le conseiller Martin Lajeunesse

De mandater l'administration pour modifier l'offre de services aux propriétaires de chiens, en permettant aux chiens en laisse d'utiliser l'ensemble des parcs municipaux sauf pour les parcs qui seront identifiés par les services comme présentant différentes contraintes. De plus, les chiens ne seront pas permis dans les aires de jeux d'enfants.

Cet ajout est accepté à l'unanimité.

Demande est faite pour que les parcs retenus soient soumis dans les différents caucus de secteurs pour approbation.

CP-SLSDC-2017-30

De modifier l'offre de services aux propriétaires de chiens, en ajoutant cinq sites désignés pour les chiens en laisse, en éliminant deux sites qui étaient désignés pour les chiens sans laisse et en développant deux aires d'exercices canins, à Hull et à Gatineau, selon l'option 2 pour l'aménagement des aires d'exercices canins.

En amendement

Proposé par monsieur le conseiller Cédric Tessier
Appuyé par madame la conseillère Louise Boudrias

d'enlever les mots « en ajoutant cinq sites désignés pour les chiens en laisse ».

La recommandation **CP-SLSDC-2017-30** modifiée est acceptée à l'unanimité.

CP-SLSDC-2017-31

De modifier le document sur le niveau de services avec la liste corrigée (voir annexe 6) des sites permettant les chiens en laisse et sans laisse ainsi que les AEC, et de modifier la signalisation en conséquence, incluant l'affichage du code de conduite pour les aires d'exercices canins.

En amendement

Proposé par monsieur le conseiller Cédric Tessier
Appuyé par madame la conseillère Louise Boudrias

d'enlever les mots « en laisse et ».

La recommandation **CP-SLSDC-2017-31** modifiée est acceptée à l'unanimité.

CP-SLSDC-2017-32

De mandater le Service des communications, en collaboration avec le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, de développer une campagne de communication pour informer la population des changements apportés et la sensibiliser au respect de la réglementation.

La recommandation **CP-SLSDC-2017-32** est retirée.

CP-SLSDC-2017-33

De mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, en collaboration avec les centres de services de Buckingham et de Masson-Angers, d'identifier un site pour combler le niveau de services 3 et valider ce choix avec les conseillers du secteur.

La recommandation **CP-SLSDC-2017-33** est acceptée à l'unanimité.

CP-SLSDC-2017-38

D'autoriser le trésorier à puiser la somme de 92 000 \$, à même le budget des imprévus, afin de réaliser le projet d'aménagement de deux aires d'exercices canins et de compléter l'aménagement autorisé par le conseil municipal au parc Gendron dans le secteur de Buckingham (CM-2017-149 du 14 février 2017).

Un amendement est fait afin de remplacer les mots « au parc Gendron » par les mots « au site à l'étude ».

Un tour de table est fait sur cette recommandation.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Mike Duggan	M ^{me} Louise Boudrias	M ^{me} Josée Lacasse
M. Richard M. Bégin	M. Daniel Champagne	M. Maxime Tremblay
M. Jocelyn Blondin		M ^{me} Mireille Apollon
M ^{me} Denise Laferrière		M. Marc Carrière
M. Cédric Tessier		
M. Denis Tassé		
M ^{me} Myriam Nadeau		
M. Gilles Carpentier		
M ^{me} Sylvie Goneau		
M. Jean-François LeBlanc		
M. Jean Lessard		
M. Martin Lajeunesse		
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin		

La recommandation **CP-SLSDC-2017-38** modifiée est acceptée sur division.

CP20170328-P1

POLITIQUE D'ACCUEIL ET PROGRAMME DE SOUTIEN AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS

16 h 05 – Monsieur André Turgeon, accompagné de messieurs Éric Boily et Yess Gacem, fait un retour sur les questions posées par les membres du conseil précédemment.

Le Comité des fêtes et festivals s'est rencontré à 12 h 30.

Chacun des points soulevés est repris. Les mandats à l'administration tels que mentionnés sont confirmés.

Le Comité des fêtes et festivals va se pencher sur la question de l'accessibilité universelle de certains grands événements en vue de faire des recommandations au conseil.

L'administration verra de plus, à inclure des indicateurs de rendement aux objectifs de la Politique d'accueil.

Les membres du conseil sont satisfaits et conséquemment, la recommandation **CP-ACL-2017-18** est acceptée à l'unanimité.

Le projet de résolution numéro 102878 sera à l'ordre du jour du conseil municipal du 11 avril 2017.

CP20170328-P4

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU LAC BEAUCHAMP ET ÉTABLISSEMENT D'UNE STRATÉGIE DE GESTION DES ENJEUX LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

16 h 18 – Ces présentations sont remises à un comité plénier ultérieur.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20170328-PD1** Mémoire déposé le 9 mars 2017 par madame Anne Girard - Les impacts de la présence de chiens dans le parc Lanthier et les recommandations pour l'orientation future du parc
- CP20170328-PD2** Lettre datée du 22 février 2017 de monsieur Louis Morneau, ministre de la Sécurité publique - Réponse du Ministère sur la demande d'officialiser sa position quant à l'encadrement des chiens potentiellement dangereux
- CP20170328-PD3** Lettre datée du 23 février 2017 de monsieur Jim Carr, ministre des Ressources naturelles - Réponse du Ministère relativement au projet d'oléoduc Énergie Est
- CP20170328-PD4** Procès-verbal de la réunion de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine tenue le 14 novembre 2016
- CP20170328-PD5** Procès-verbal de la réunion de la Commission permanente sur l'habitation tenue le 7 décembre 2016
- CP20170328-PD6** Dépôt du rapport d'activités du trésorier en vertu du chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités pour l'année 2016

Fin du comité plénier public à 16 h 20.